

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23165376

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **08.12.2023**

~~Le Greffier,~~

Greffé

N° d'entreprise : **0543 697 470**

Nom

(en entier) : **AGRIFOREST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Belle-Vue, 39 - 6740 Etalle**

MONITEUR BELGE
DIRECTION

15 DEC. 2023

BELGISCH STAATSBLAD
BESTUUR

Objet de l'acte : Cession d'actions, changement administrateur et changement adresse du siège social

1.Cessions d'actions

L'assemblée accepte que Monsieur Bernard LONGUEVILLE cède ces 100 actions aux nouveaux actionnaires, comme convenu dans la convention de cession d'actions signée le 13 avril 2023.

Les actions sont acquises et réparties comme suit :

- Monsieur PASTORET Jean-Pascal 50 actions
- CALM SARL, valablement représentée par Monsieur Zeeuw van der Laan Steven 50 actions

2.Changement d'administrateur

L'assemblée accepte, à l'unanimité et à dater du 06/10/2023, la démission de Monsieur Longueville Bernard de son poste d'administrateur et la nomination, à ce même poste, de Monsieur PASTORET Jean-Pascal et de la SARL CALM, valablement représentée par Monsieur Zeeuw van der Laan Steven

3.Changement d'adresse

L'assemblée accepte, à l'unanimité et à dater du 06/10/2023, le transfert du siège social à l'adresse suivante

Route de Longwy, 596 – 6700 Arlon

LONGUEVILLE Bernard
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 22/12/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).